



# Relais Assistantes Maternelles

<http://preprod.creonnais.alienor.com/y-vivre/enfance-jeunesse/accueil-du-jeune-enfant-0-4-ans-la-ribambule/relais-assistantes-maternelles/>

Le Relais Le Mobile est une structure créée dans le cadre du contrat enfance signé entre la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales.

C'est un service gratuit géré par l'association la Ribambule mis à disposition des habitants

## Pour les parents :

Les animatrices responsables du Relais

- Vous informent sur les différents modes d'accueil,
- Vous accompagnent dans votre recherche de modes d'accueils jusqu'à l'aboutissement d'une solution la mieux adaptée à votre enfant, à vos besoins et disponibilité des différents modes d'accueil sur le territoire du créonnais.
- Vous communiquent sur la base d'une information juridique de premier niveau vos droits et devoirs en tant qu'employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde à votre domicile (contrat de travail, démarches administratives, aides auxquelles vous pouvez prétendre).

**Le relais vous propose :**

- Des échanges autour du développement du jeune enfant, préparation à la séparation...
- Des rencontres avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance (réunions à thèmes, évènements festifs...),
- De la documentation concernant la petite enfance.

## Pour les enfants :

Des espaces de jeux aménagés et adaptés à leur âge, des temps d'animation (peinture, livres, motricité, ...) à partager en présence des assistants(es) maternels(les), gardes à domicile avec la participation régulière d'intervenants (conteur, plasticien, musicien...).

### **Infos pratiques :**

Animations du Relais sur 5 sites:

Les mardis : 9h20-10h20 ou 10h30-11h30 à Lorient-Sadirac au Relais

le 1er jeudi : 9h20-10h20 ou 10h30-11h30 à Le Pout, salle polyvalente

le 2ème jeudi : 9h30-10h30 ou 10h40-11h40 à Créon, à la ludothèque Kaléidoscope

le 3ème jeudi : 9h30-10h30 ou 10h30-11h30 à la Sauve-Majeure, salle du coq hardi

le 4ème jeudi : 9h20-10h20 ou 10h30-11h30 à Baron, salle des fêtes.

### **Pour les professionnels de l'accueil individuel :**

**assistants(es) maternels(les) ou gardes à**

**domicile des parents :**

**Les animatrices responsables du RAM vous informe sur :**

- Les avantages liés à l'agrément (sécurité sociale, retraite, ASSEDIC...),
- Votre statut, vos droits et vos devoirs liés à l'accueil du jeune enfant.

**Le relais vous propose :**

- Un soutien dans l'exercice de votre profession et la valorisation de votre métier et des informations sur la formation continue.
- Des rencontres et d'échanges avec d'autres assistantes maternelles, parents et professionnelles lors des animations de relais (réunions à thème, manifestations...),
- Des animations de découverte et de participation aux temps d'animation proposés aux enfants,
- De la documentation sur la petite enfance (abonnements, revues, livres...).

**Permanences téléphoniques : de 9h30 à 12h30 du lundi au vendredi**

**Accueil avec ou sans RDV : de 14h à 17h mardi et jeudi ; de 9h30 à 12h30 mercredi et vendredi**

**Accueil sur RDV : de 16h à 19h le lundi ; de 13h30 à 16h le vendredi**

## Contact :

**Animatrices-responsables** : Madame Emilie AMOUROUX et Madame Nathalie JANTHIEU

7 bis, chemin des écoles

33670 LORIENT SADIRAC.

**Tél.** : 05 56 23 24 00.

**mail** : [relais.lemobile@la-ribambule.fr](mailto:relais.lemobile@la-ribambule.fr)